

# L'ÉVEIL

*Quotidien*

---

---

**N° 506 du mercredi 05 novembre 2003 ● 3**

# Le candidat de la CAP qualifié de hors la loi

*Personne ne pourra toucher à la légalité républicaine dans ce pays.*

*La campagne électorale pour les élections présidentielles du 7 novembre prochain est entrée dans sa dernière ligne droite. Accusations et contre accusations entre, principalement, Ould Taya et ses principaux adversaires fusent.*

C'est dans ce contexte de tension, que le directeur de campagne de Ould Taya a tenu une nouvelle conférence de presse accusant de nouveau, Mohamed Khouna Ould Haïdalla, Ahmed Ould Daddah et Messaoud Ould Boulkheïr de concurrence déloyale en se prêtant leurs partisans à chaque meeting que l'un d'entre eux organise. Il a fait le point des meetings tenus par son candidat avant de distribuer des certificats de bonne ou mauvaise conduite aux candidats.

Ainsi, Moulaye Hacen Ould Jiyid et Aïcha Mint Jeddane reçoivent de la part de Hamoud, leur certificat de bonne conduite. Ce qui n'est pas le cas de la Troïka, que Hamoud qualifie de trio pour la fraude et la tromperie. Ould Haïdalla est jugé hors la loi depuis que, selon Hamoud, ses directions de campagne distribuent des menaces à l'encontre des walis, des préfets, de la police et des présidents des bureaux de vote." Mohamed Khouna Ould Haïdalla est un monsieur qui s'est adonné à sa vie privée et à sa vie bédouine au point qu'il ne sait plus rien du monde ni de la Mauritanie, et on ne pouvait absolument pas s'attendre à autre chose d'un homme dont les enfants sont poursuivis en justice, dont l'entourage politique fait l'ob-

jet de poursuites judiciaires, c'est le cas en particulier des islamistes ", dit-il. Cassettes audio à l'appui, il fait écouter à l'assistance ce qu'il considère comme étant " des agissements irresponsables " du candidat Mohamed Khouna Ould Haïdalla, lors d'un meeting tenu récemment et dans laquelle il accuse le candidat d'avoir tenu des propos selon lesquelles " s'il n'y a pas changement le 7 novembre, il n'y aura plus de stabilité ". Tout en dénonçant avec " solennité " les manquements, selon lui, à la loi du candidat de la CAP, il a conclu son intervention pour dire que personne ne pourra toucher à la légalité républicaine dans ce pays.

**Moussa Diop**